Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle KULTURHAUS NIEDERANVEN ASBL,

ayant son siège social à l'adresse 145, ROUTE DE TREVES
L-6940 NIEDERANVEN,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F7382,

(à biffer si non applicable), représentée par MONSIEUR JEAN SCHILTZ,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Jean Schiltz
Fonction: Président
Date:
Cachet:

Kulturhaus Niederanven
145, route de Trèves
L-6940 Niederanven
26 34 73-1 Fax: 26 34 73 23
www.khn.lu / info@khn.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Nom: Jean-Claude Wiwinius
Fonction: Vice-Président